

Veille réglementaire produits phytosanitaires et substances actives

Juillet 2019

Sommaire

Approbation des substances actives, de base et à faible risque
Approbation des substances actives
Non-approbation des substances actives
Approbation des substances de base
Non-approbation des substances de base
Approbation des substances à faible risque
Non-approbation des substances à faible risque
Modifications des conditions d'approbation
Prolongation de la période d'approbation

Evaluation de risque
Evaluations de risque des substances actives
Evaluations de risque des substances de base
Evaluations de risque des substances à faible risque

Limites maximales de résidus
Evaluations des LMR existantes
Modifications des LMR
Propositions de modifications des LMR

Règlementations diverses

Sécurité applicateur

Divers

Approbation des substances actives, de base et à faible risque

Approbation des substances actives

1-méthyl-cyclopropène (CAS 3100-04-7)
L'approbation de la substance active 1-méthyl-cyclopropène est renouvelée pour une durée de 15 ans.
Date d'approbation : 01 août 2019
Expiration de l'approbation : 31 juillet 2034
[>> Lien](#)

diméthénamide-P (CAS 163515-14-8)
L'approbation de la substance active herbicide diméthénamide-P est renouvelée pour une durée de 15 ans.
Date d'approbation : 1er septembre 2019
Expiration de l'approbation : 31 août 2034
[>> Lien](#)

florpyrauxifène-benzyle (CAS 1390661-72-9)
La substance active herbicide florpyrauxifène-benzyle est approuvée pour une durée de 10 ans.
Date d'approbation : 24 juillet 2019
Expiration de l'approbation : 24 juillet 2029
[>> Lien](#)

tolclofos-méthyl (CAS 57018-04-9)
L'approbation de la substance active fongicide tolclofos-méthyl est renouvelée pour une durée de 15 ans.
Date d'approbation : 01 septembre 2019
Expiration de l'approbation : 31 août 2034
[>> Lien](#)

Non-approbation des substances actives

desmedipham (CAS 13684-56-5)
L'approbation de la substance active desmedipham n'est pas renouvelée.
Retrait des AMM des produits contenant cette substance : au plus tard le 01 janvier 2020
Délai de grâce éventuel : expire au plus tard le 01 juillet 2020
[>> Lien](#)

diméthoate (CAS 60-51-5)
L'approbation de la substance active diméthoate n'est pas renouvelée.
Retrait des AMM des produits contenant cette substance : au plus tard le 17 janvier 2020
Délai de grâce éventuel : le plus court possible et expire au plus tard le 17 octobre 2019 pour les produits utilisés sur cerises et le 17 juillet 2020 pour les produits utilisés sur d'autres cultures.
[>> Lien](#)

Approbation des substances de base

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

Non-approbation des substances de base

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

Approbation des substances à faible risque

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

Non-approbation des substances à faible risque

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

Modifications des conditions d'approbation

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

Prolongation de la période d'approbation

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

[Retourner au sommaire](#)

Evaluations de risque des substances actives

Evaluations de risque des substances actives

pyriproxyfène (CAS 95737-68-1)
L'EFSA vient de publier l'évaluation de risque de la substance active pyriproxyfène.
[>> Lien](#)

Evaluations de risque des substances de base

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

Evaluations de risque des substances à faible risque

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

[Retourner au sommaire](#)

Limites maximales de résidus

Evaluations des LMR existantes

bupirimate (CAS 41483-43-6) – Article 12(1)
Les LMR de la substance active bupirimate ont été évaluées par l'EFSA.
[>> Lien](#)

fluopicolide (CAS 239110-15-7) – Article 12(1)
Les LMR de la substance active fluopicolide ont été évaluées par l'EFSA.
[>> Lien](#)

Modifications des LMR

Reg (UE) 2019/1015
Modification des LMR pour les substances actives suivantes : aminopyralide, captane, cyazofamide, flutianil, krésoxim-méthyle, lambda-cyhalothrine, mandipropamide, pyraclostrobine, spiromésifène, spirotétramate, téflubenzuron et tétraconazole
[>> Lien](#)

Reg (UE) 2019/1176
Modification des LMR pour les substances actives suivantes (application le 31 janvier 2020) : ester méthylique de l'acide 2,5-dichlorobenzoïque, mandipropamide (**fines herbes 25 ppm**) et profoxydime.
[>> Lien](#)

Propositions de modifications des LMR

oxathiapiroline (CAS 1003318-67-9)
Une demande de fixation de LMR a été portée pour la substance active oxathiapiroline sur différentes cultures dont le ginseng.
[>> Lien](#)

[Retourner au sommaire](#)

Règlementations diverses

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

[Retourner au sommaire](#)

Sécurité applicateur

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

[Retourner au sommaire](#)

Divers

Bulletin des autorisations de mise sur le marché (AMM) des produits phytopharmaceutiques et adjuvants - Juillet 2019
[>> Lien](#)

Consultation publique : Projet d'arrêté relatif à la mise en oeuvre d'une expérimentation de l'utilisation d'aéronefs télépilotes pour la pulvérisation de produits phytopharmaceutiques
[>> Lien](#)

Consultation publique : Projet d'arrêté relatif aux conditions d'autorisation d'un produit phytopharmaceutique pour la gamme d'usages "amateurs"
[>> Lien](#)

Liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle du 10 juillet 2019
[>> Note de service DGAL](#)

[Retourner au sommaire](#)

Veille réglementaire est une lettre publiée par [iteipmai](#).

[iteipmai](#) | BP 80009 - 49120 Chemillé-en-Anjou | [www.iteipmai.fr](#)



[ARCHIVES VEILLE REGLEMENTAIRE](#)

[Se désabonner](#) | [Report spam](#)